



Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 21
Votants : 27
Date de la convocation : lundi 22 mai 2017

N° 17.05.29.18

L'an deux mille dix-sept et le vingt-neuf du mois de mai, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur le Maire.

PRÉSENTS : M. SAVY, M. BOUSQUEL, M. LARGUIER, Mme MICHEL, M. BRAEMER, Mme THALY-BARDOL, M. DE CHAMBRUN, Mme MERLET, M. GREPINET, M. ROQUES, M. GRAVIER, Mme MOULAOU, M. CASTELL, M. ROESCH, Mme PRIE, M. LOPEZ, M. MUNOZ, Mme PLAYS, M. SELKE, M. BOUISSEREN, M. GOEPFERT.

PROCURATIONS :

Mme VIGNERON en faveur de M. ROQUES
Mme CAMBON en faveur de Mme MOULAOU
M. TUAL en faveur de M. BOUSQUEL
Mme JULLIEN en faveur de M. GRAVIER
Mme DAMAIS en faveur de Mme PLAYS
Mme MACHERY en faveur de M. GOEPFERT

ABSENTES : Mme GAUZY-CHABLE, Mme PASDELOU

Vie culturelle

MEDIATHEQUE MUNICIPALE THEODORE MONOD

BILAN D'ACTIVITE 2016

Rapporteur : Monsieur Laurent ROESCH

Monsieur Laurent ROESCH, Conseiller municipal délégué à la culture, à l'événementiel et au patrimoine, rapporteur précise à l'assemblée que le bilan de l'activité de la médiathèque municipale Théodore MONOD, outre de présenter l'intérêt de suivi et d'évaluer l'activité de cet équipement municipal, s'inscrit également dans le cadre d'un partenariat fort avec la médiathèque départementale.



En effet, chaque année la Direction Générale des Médias et des Industries Culturelles du Ministère de la culture (DGMIC), via son service du livre et de la lecture récolte des données chiffrées de tous les points lectures et bibliothèques de France grâce au maillage territorial fin mis en place par les départements. **Ces informations contribuent à établir un paysage de la lecture publique en France et d'émettre des recommandations.**

CONTEXTE ET PARTENARIAT

La médiathèque départementale de l'Hérault (située à Pierres vives) est un partenaire essentiel dans le fonctionnement de la médiathèque municipale Théodore MONOD. En effet, depuis le renouvellement en 2011 de la convention qui unit la Commune et la médiathèque départementale, cette dernière accompagne de nombreuses actions, autour de quatre (4) axes principaux :

- Les collections et services :
 - Dépôt 3 à 4 fois par an de plus de 600 documents (soit plus de 2000 ouvrages par an)
 - Un service de réservation de documents sur leur fond (+ de 150 documents en 2016)
 - Prêts de documents hors dépôt pour des sélections thématiques (plus de 500 par an)

- Les animations :
 - Prêts d'expositions gratuites (environ 3 par an)
 - Spectacles et/ou interventions gratuites

- Le numérique
 - Des ressources numériques en accès libre pour les adhérents de la médiathèque
 - Un prêt de tablette pour 2 ans sous convention

- Les ressources professionnelles
 - Des formations et journées professionnelles gratuites
 - Mise à disposition de documents et ressources professionnelles

1. Quelques chiffres.

Les adhérents et usagers

On distingue trois (3) types d'usagers de la Médiathèque :

- Les adhérents : se sont inscrits et utilisent ou pas les services proposés ;
- Les emprunteurs actifs : inscrits ayant empruntés au moins un document pendant l'année ;
- Les usagers : non-inscrits, utilisant les services sur place (internet, impressions, consultation sur place, animations etc...).

La Médiathèque compte **1726 adhérents en 2016**, soit 21.23 % de la population (en prenant en compte le chiffre INSEE de 8130 habitants en 2016). On comptabilise **1361 emprunteurs actifs**, soit quasiment 79 % des adhérents.

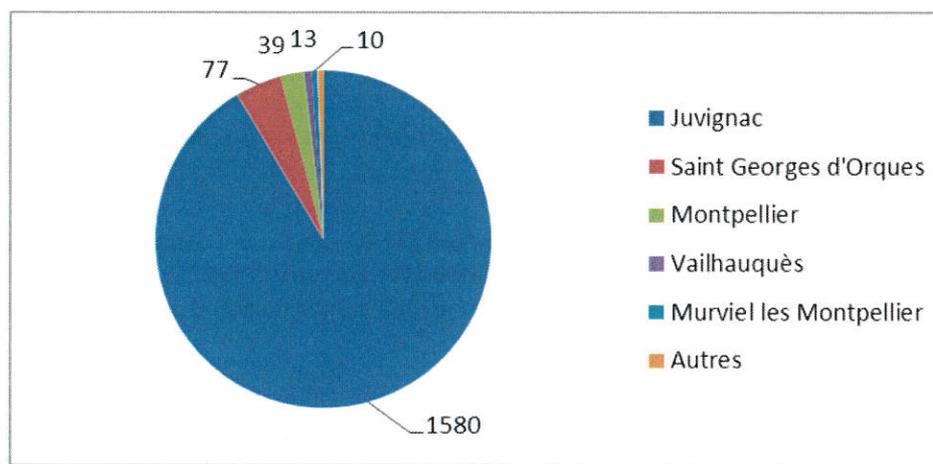
Le nombre d'adhérents de la médiathèque a augmenté en 2016 par rapport à 2015. Cela est dû à un taux de réinscription plus important puisque le nombre de nouvelles inscriptions est légèrement en baisse (417 en 2016 contre 440 en 2015). Le nombre d'emprunteurs actifs par conséquent augmenté (1361 en 2016, contre 1269 en 2015).

Evolution des inscriptions et des emprunteurs actifs de 2011 à 2016 :

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nouveaux inscrits	634	669	342	373	440	417
Emprunteurs actifs	1240	1371	1137	1504	1269	1361

On peut tenter d'expliquer la hausse des emprunteurs actifs en 2014 par l'arrivée des premiers nouveaux habitants du quartier des Constellations, une hausse qui n'a ensuite pas perduré. Malgré une hausse régulière des adhérents, le nombre d'emprunteurs actifs reste globalement stable, en légère et régulière hausse.

Provenance des adhérents



Les jours et heures d'ouverture

- 196 jours d'ouverture au public par an, soit 1176 heures ;
- 27 heures d'ouverture hebdomadaire (la moyenne des villes entre 5000 et 20000 habitants est de 22h10 par semaine selon rapport Ministère de la Culture 2015)

Les locaux

De sa création en 2011 à 2014, l'activité s'étendait sur les deux niveaux, soit 720 m². Depuis les inondations d'octobre 2014, la Médiathèque a fonctionné sur un seul étage, soit 493 m² jusqu'en juin 2016. Après travaux, elle a réintégré la quasi-totalité du niveau inférieur, soit une surface globale de 646 m² en juin 2016 permettant de retrouver un confort de travail pour l'équipe et pour l'entretien des collections (mise en réserve, zone tampon pour le échanges de documents BDP, poste pour les livres à équiper et réparer).

Les espaces ont été réorganisés comme suit :

- Rez-de-chaussée : un accueil principal, une salle dédiée aux collections jeunesse, une salle dédié aux collections de fiction adulte, au pôle documentaire ainsi qu'au CD et DVD ;
- Niveau -1 : une salle de travail accessible au public et équipée de tables de travail, 6 PC équipés d'internet, un bureau de 24 m², un espace réserve « partagé » de 25m².

L'équipe de la médiathèque

- 1 directrice, cadre B, à temps plein ;
- 2 agents de bibliothèque (1 à temps plein et 1 à mi-temps depuis juillet 2016), cadres C, en charge du secteur adulte ;

- 2 agents de bibliothèque à temps plein, cadres C, en charge du secteur jeunesse.

Le budget

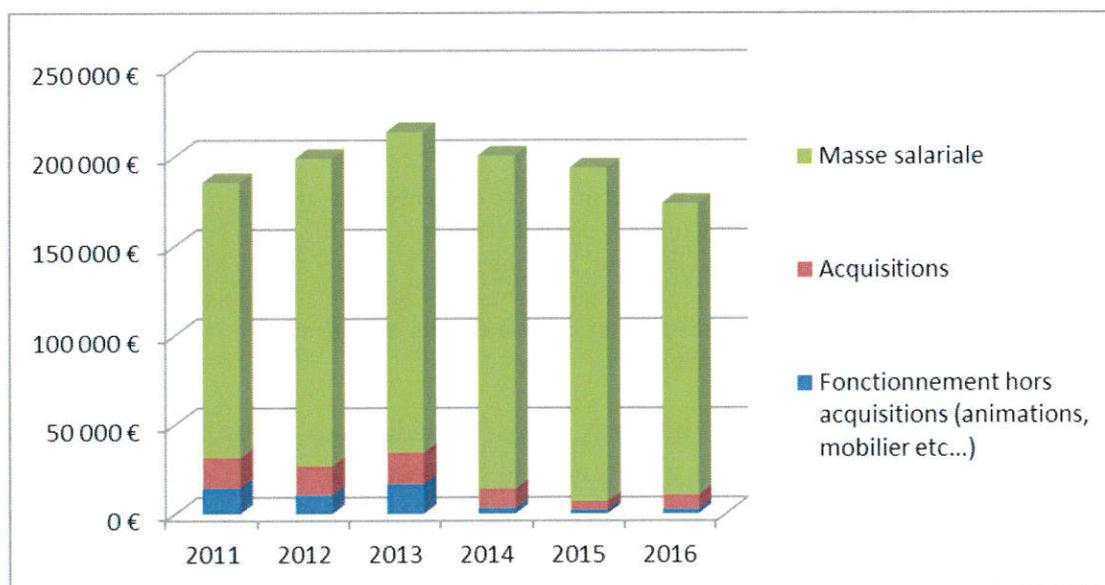
Evolution du budget de la médiathèque de 2011 à 2016

	Fonctionnement hors acquisitions (animations, mobilier etc...)	Acquisitions	Budget de fonctionnement (hors masse salariale)	Masse salariale	Budget global cumulé	Recettes
2011	14 525 €	17 000 €	31 525 €	154 164 €	185 689 €	4 632 €
2012	10 580 €	16 388 €	26 968 €	172 156 €	199 124 €	4 519 €
2013	16 800 €	17 618 €	34 418 €	179 541 €	213 959 €	3 812 €
2014	3 400 €	10 900 €	14 300 €	186 359 €	200 659 €	3 950 €
2015	2 150 €	5 000 €	7 150 €	186 700 €	193 850 €	4 968 €
2016	2 700 €	8 000 €	10 700 €	163 246 €	173 946 €	4 835 €
2017	4 720 €	9 200 €	13 920 €			

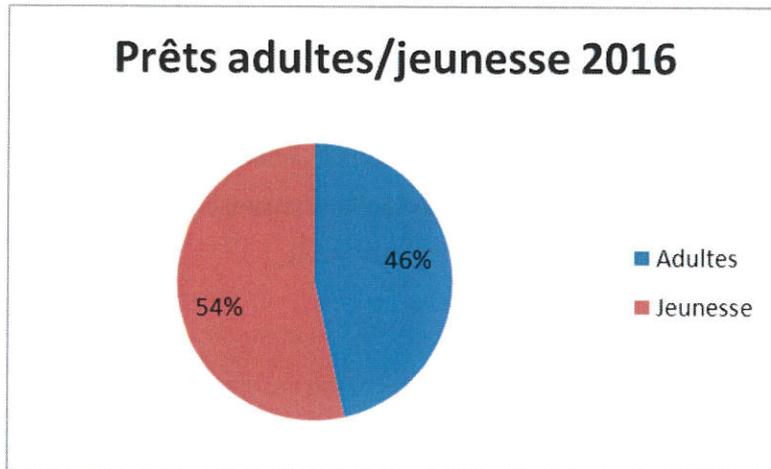
Il est nécessaire de préciser que les recettes mentionnées ici sont constituées en très grande partie des adhésions des usagers. Des recettes complémentaires existent, mais n'ont pas fait jusqu'à présent l'objet d'une comptabilité analytique, ce qui sera le cas en 2017. On estime autour de 500 € par an le montant des recettes dues aux ventes de connexions WI-FI et de photocopies.

Evolution des dépenses

Depuis 2013, la part du budget hors masse salariale et représentant les acquisitions et les budgets dédiés aux animations à très nettement baissé. La volonté de la commune, qui est dorénavant en capacité de le faire, est de rétablir progressivement ces budgets. Cette démarche d'ores et déjà initié dès l'exercice 2016 se poursuivra sur les suivants ;



2. Les prêts



Adultes	15 298 prêts
Jeunesse	17 651 prêts
Total	32 949 prêts

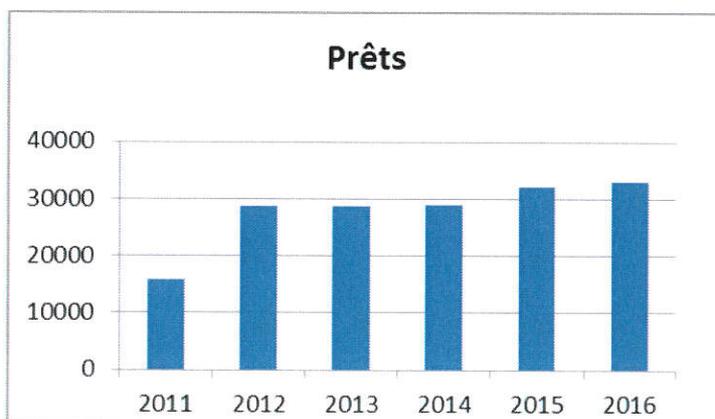
Le nombre de prêts de documents du secteur jeunesse est plus important, correspond en cela aux inscriptions effectuées dans l'année.

Evolution des prêts de 2011 à 2106

Les emprunteurs actifs ont emprunté plus de documents en 2016 qu'en 2015, même si l'augmentation du nombre de prêt a ralenti par rapport à 2014. Cela peut sans doute être imputé à un taux de renouvellement des collections pas assez important.

Le développement de la fiction

Depuis quelques années, l'emprunt de documentaires s'est essouffé de manière générale en bibliothèque. Le détail des prêts indique clairement que les ouvrages de fiction sont les plus empruntés. Afin d'être en adéquation avec la demande, c'est aujourd'hui la fiction qui est au cœur de la politique documentaire de la médiathèque.

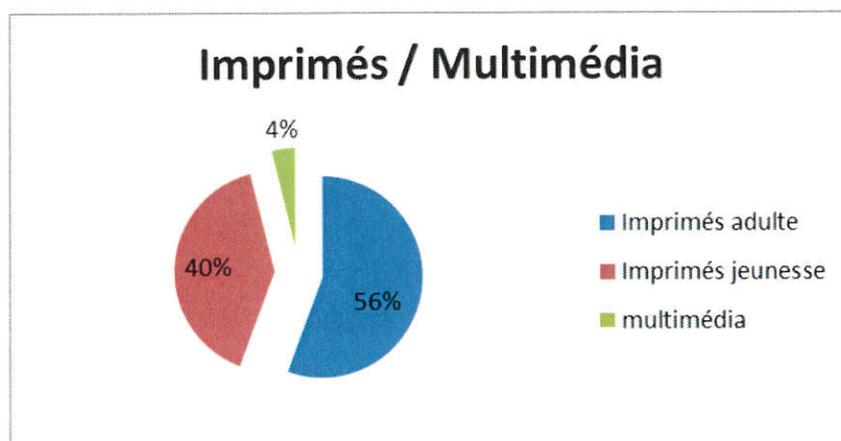


	Nombre de prêts	Pourcentage
2011	15 871	
2012	28 865	+ 81,87 %
2013	28 816	- 0,17 %
2014	28 923	+ 0,37 %
2015	32 211	+ 11,39 %
2016	32 949	+ 2,23 %

3. Les collections

a. Etat du fonds

Le fond de la médiathèque municipale est constitué de **12 124 documents** (hors presse) dont voici la répartition globale :



b. Les acquisitions

i. Evolution du budget d'acquisition

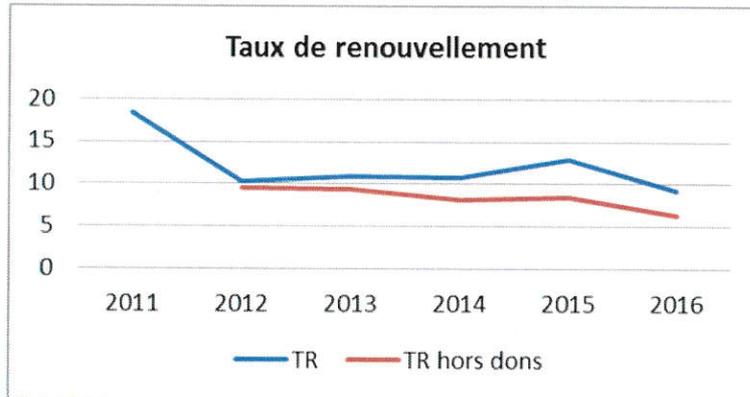
Le Centre National du Livre préconise un budget d'acquisition de 2€ par an par habitant pour les documents papier et de 0,50€ par an par habitant pour les documents numériques. La convention avec la médiathèque départementale recommande de s'approcher de cette préconisation, et précise qu'elle ne saurait en aucun cas être inférieure à 1 € par habitant.

Année	Alloué imprimés + multimédia	Recommandation CNL Imprimés	Recommandation CNL multimédia
2011 (INSEE 6555 hab.)	16 502 €	13 110 €	3 277 €
2012 (INSEE 7367 hab.)	16 387 €	14 734 €	3 683 €
2013 (INSEE 7590 hab.)	14 752 €	15 180 €	3 795 €
2014 (INSEE 7785 hab.)	10 899 €	15 570 €	3 892 €
2015 (INSEE 7980 hab.)	5 000 €	15 960 €	3 990 €
2016 (INSEE 8130 hab.)	8 000€	16 360 €	4 090 €
2017 (INSEE 8883 hab.)	9 200€	17 766 €	4 441 €

Les montants des acquisitions sont ici mentionnés hors presse.

ii. Un taux de renouvellement faible

Le taux de renouvellement permet de comprendre le développement d'une collection au regard des acquisitions et des mises au pilon de documents.



	Taux renouvellement	Taux de renouvellement hors dons
2011	18,42 %	
2012	10,32 %	9,47 %
2013	10,86 %	9,35 %
2014	10,73 %	8,17 %
2015	12,84 %	8,39 %
2016	9,3 %	6,3 %

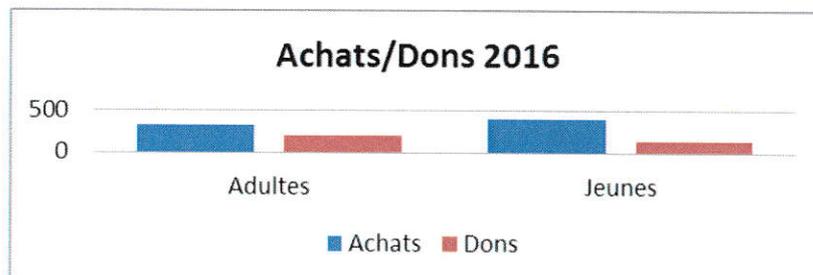
La Médiathèque entre dans une phase où le taux de renouvellement des collections apparaît n'être plus suffisant. Alors que le nombre d'adhérents augmente, le nombre de prêts augmente moins vite, corroborant en cela un constat établi au niveau national qui indique statistiquement que les prêts ont tendance à décliner lorsque le taux de renouvellement est inférieur à 12 % (source : Association des Bibliothèques de France).

Il est donc décidé d'anticiper une hausse des budgets d'acquisitions sur les prochains exercices budgétaires afin de maintenir le taux de renouvellement des collections à un niveau suffisant, et de rester dans les critères imposés par la médiathèque départementale - pas moins de 1 €/habitant, en se rapprochant de 2 €/habitant- et ainsi continuer à profiter de ce conventionnement. En effet, il est probable qu'avec l'augmentation de la population, ce chiffre soit atteint rapidement.

iii. Les acquisitions : achats et dons

Les collections d'une bibliothèque se développent à partir de documents majoritairement neufs (actualité, durée de vie plus longue, fiabilité des informations etc.). Néanmoins une part de dons peut être intégrée. Il est important de veiller à ce que les dons ne dépassent pas les acquisitions en volume, afin de garantir un bon état général des collections et de prohiber les documents dépassés ou trop éloignés des besoins des lecteurs pour la pertinence et la cohérence du fond. **Aujourd'hui, la proportion de dons dans le catalogue ne cesse d'augmenter.**

Proportion achats-dons en 2016



c. Les chantiers majeurs de l'année 2016

i. Création du pôle documentaire

Dans le cadre des nouvelles normes de catalogage recommandées par la Bibliothèque Nationale de France et afin d'harmoniser le catalogue suite au réaménagement de la médiathèque en juin 2016, **une refonte du pôle documentaire a été initiée sur la deuxième partie de l'année.**

Cela consiste à regrouper les documentaires jeunesse et adultes, pour faciliter les recherches et permettre un gain de place. Chaque notice et chaque exemplaire sont vérifiés, modifiés et ré-étiquetés si nécessaire. Cela concerne 2 236 ouvrages au total et 488 d'entre eux ont déjà été traités en 2016.

ii. Création d'un espace numérique

Ayant retrouvé un espace de travail pour les usagers au niveau -1 de la médiathèque, l'équipe de la médiathèque a proposé la création d'un espace numérique. C'est dans cet espace que se déroulent les *Ateliers 2.0*, permettant aux adhérents de s'initier à l'informatique et à l'usage des tablettes. Le développement de cet espace sera un des axes importants du prochain projet d'établissement de la médiathèque.

iii. les ateliers 2.0

La Médiathèque dispose de quatre (4) tablettes Samsung et deux (2) tablettes iPad (dont une prêtée par Pierresvives). **Un cycle d'ateliers pour l'utilisation de ces tablettes** a été mis en place à partir de mars 2016 et a touché **31 personnes**. 28 personnes sont déjà inscrites en 2017. Les ateliers sont collectifs et thématiques : « *je débute avec ma tablette* », « *la synchronisation PC/tablette* », « *les applis* », « *spécial Noël* », etc...

Les tablettes sont également utilisées comme des supports pour les différentes animations. En rétro projection, elles permettent de toucher un public plus large et d'illustrer le propos lors des café-lecture, contes, et différents ateliers. **213 personnes ont assisté en 2016 à une animation par une tablette.**

Un cycle d'ateliers informatique est également organisé, sur des thématiques précises comme : « *je débute avec mon PC* », « *le traitement de texte* », « *la navigation sur internet* », etc...

Les ateliers 2.0 sont animés par deux (2) agents de la médiathèque. Ils s'adressent essentiellement à un public senior qui vient s'initier à la maîtrise de la tablette ou de l'outil informatique. Suite aux séances, les participants peuvent retrouver les supports d'ateliers à télécharger en ligne sur le site de la médiathèque.

4. Les services et animations

a. Des services de proximité

De nombreux services sont proposés au quotidien dans une logique de proximité avec l'utilisateur, facilité par l'importante amplitude d'ouverture de l'équipement.

i. Liés aux collections

- Accompagnement à la recherche documentaire ;
- Accès à une sélection de presse et de magazines ;
- Textes lus et livres en gros caractères ;
- Réservations de documents en ligne ou à l'accueil ;
- Réservations des documents de la médiathèque départementale (plus de 150 en 2016) ;
- Boîte à livres pour le retour des documents ;
- Livres en langues étrangères.

ii. Liés à des espaces thématiques identifiés

- **Espace jeunesse** : fonds spécifiques, jeux, presse ;
- **Espace fiction adulte** : accès au catalogue en ligne, sélections thématiques, nouveautés et coups de cœur ;
- **Pôle documentaire** : accès aux collections par domaine de connaissance.

iii. Liés à l'espace numérique

- Espace de travail : possibilité de travailler seul ou en groupe dans un lieu calme avec accès à des ressources numériques ;
- Postes informatiques en accès libre ;
- Accès internet sur les postes présents + wifi disponible en accès libre ;
- Tablettes en consultation libre sur place ;
- Photocopies et impressions.

b. Des animations adaptées à de nombreux publics

i. Les animations récurrentes

- Café-lectures / apéro-lecture : animation mensuelle autour de thème variés illustrant une exposition ou un genre littéraire – **8 séances en 2016 ayant attiré une centaine de personnes** ;
- Séances BB lecteurs : 10 séances dans l'année pour concernant à chaque fois une cinquantaine d'enfants et leurs parents, **soit au total 500 personnes** ;
- Accueil mensuel des assistantes du RAM : **40 enfants environ par séance, soit 80 enfants au cours des deux séances mensuelles programmées** ;
- Expositions (3 à 4 expositions par an) ;
- Ateliers tablettes numériques : **une trentaine de personnes inscrites en 2016** ;
- **Ateliers informatique : 25 personnes inscrites.**

Une programmation évènementielle

Type d'animation	Période	Partenaires	Participants
Expo L'eau	1 ^{er} -29 février	Maison départementale de l'Environnement	Visites libres + 2 visites guidées (60 personnes) + 3 accueils scolaires 90 enfants
Expo L'eau à Montpellier	1 ^{er} au 29 février	Bibliothèque interuniversitaire de Montpellier	Visites libres + 2 visites guidées d'adultes (60 personnes) + 3 accueils scolaires 90 enfants
Expo Le labo de la BD	08 mars au 16 avril	Médiathèque départementale	Visites libres
Rencontre auteur M. Garcin	25 mars	Librairie Planètes interdites / Tout bu tout lu	65 personnes
Atelier super-héros tablettes	08 avril	-	27 personnes
Expo Giro d'Italie	02 au 28 mai	Bibliothèque interuniversitaire de Montpellier	Visites libres
Préfaces de la Comédie du Livre - Paola BARBATO	27 mai	Comédie du livre Métropole	30 personnes
Exposition La calligraphie Automnales du Livre	20 septembre au 1 ^e octobre	Archives départementales	Visites libres
Atelier calligraphie	28 septembre	Archives départementales	14 personnes
Rallye culture	15 octobre	Plaisir de Lire	38 personnes
Expo Rue du monde + Droits des enfants	Novembre 2016	Médiathèque départementale	630 enfants (dont 19 classes école Juvignac)
3M en jeux	23 novembre et 3 décembre	Métropole	90 personnes
Soirée Noël	16 Décembre		120 personnes

ii. Les accueils scolaires et spécifiques

La médiathèque propose différents types d'accueils :

- des visites avec choix sur place ;
- des visites d'expositions commentées ;
- un accueil spécifique pour le Relais des Assistantes Maternelles (2 séances mensuelles en partenariat avec le RAM de Juvignac-Grabels) ;
- un accueil des enfants de l'Institut Médico Educatif les Mûriers de Montpellier.

D'autres accueils sont aussi assurés par l'équipe de la médiathèque pour des projets spécifiques :

- Animation de clubs-lecture en lien avec certains enseignants pour des visites de classe ;
- Préparation au Brevet Informatique et Internet (B2i), pour les élèves de cycle 3, élémentaire ;
- Atelier création d'un journal avec un groupe d'enfants sur les temps périscolaires.

Type accueil	Nombre d'accueils	Nombre de classes	Nombre d'enfants concernés
Accueil visite-choix	20	15	450
Visites d'expo commentées	19	19	745
Club-lecture	15	2	60
Institut Les Mûriers	19		10
RAM	10		
TAP	7		4
Total	92	31	944

5. Les projets 2017

a. Développement de l'offre numérique

i. Une meilleure organisation des services au niveau -1

- I. Ce développement des services numérique passe par une nécessaire amélioration de l'offre de médiation. Cela est envisagé avec notamment la création courant 2017 d'une mission de médiation/ ressource confiée à un jeune effectuant une mission de service civique.

ii. La mise à disposition des ressources numériques de la médiathèque départementale

Des demandes sont en cours pour pouvoir bénéficier de ressources numériques supplémentaires en provenance de la médiathèque départementale :

- **La plateforme d'écoute musicale 1D Touch** de la Médiathèque départementale couplée à la borne d'écoute (demande en cours pour la borne) ;
- **LeKiosque.fr** : accès à plus de 450 titres de la presse française et étrangère (hors quotidien) (cf. annexe 4).

Développement des partenariats

De nombreux partenariats existent déjà avec le tissu culturel associatif local ainsi qu'avec le réseau institutionnel proche, notamment le réseau des médiathèques de Montpellier Méditerranée Métropole. Il est souhaitable de les poursuivre pour certains, de les pérenniser pour d'autres mais aussi d'en initier et d'en développer de nouveaux.

iii. à poursuivre ou pérenniser par des actions en 2017

- Convention avec la maison de retraite « La Cyprière » (existe depuis de nombreuses années) : dépôt de documents, demandes spécifiques, livres en gros caractères ;
- Convention d'adhésion pour les assistant(e)s maternel(le)s rattaché(e)s au Relai d'Assistants Maternels (RAM) de JUVIGNAC ;
- Convention avec la crèche municipale de JUVIGNAC, « Le Petit prince » ;
- Accueil d'un auteur dans le cadre des « Préfaces de la Comédie du Livre » proposées par la Métropole (renouvelé en 2017) ;
- Participation à la « Métropole en jeux » (renouvelée en 2017) ;
- Participation à la « Journée Mondiale de la Santé » organisée par la direction des solidarités (avril 2017) ;
- Animations régulières avec l'association « Plaisir de Lire » (expo prévue à l'automne 2017).

iv. des partenariats à développer

- Le projet numérique en cours va intégrer un volet à destination des associations de la ville (accompagnement, ateliers dédiés, projets transversaux), et tout particulièrement notamment avec celles qui partagent déjà les locaux au niveau -1 ;
- Sollicitation d'organismes publics pour des expositions et des animations : Maison départementale de l'Environnement, Archives départementales ;
- Projets transversaux avec d'autres services de la ville : centre de loisirs, enfants accueillis en Temps d'Activités Périscolaires (TAP) , autres services culturels.

La liste de ces projets n'est pas exhaustive. Elle devra être précisée et affinée au regard d'un nouveau projet d'établissement dont la conception débutera en 2017. **En effet, après six années d'existence, la Médiathèque municipale Théodore Monod aborde une nouvelle période de son existence et se doit d'évoluer pour suivre les aspirations de son public et les évolutions des pratiques professionnelles des métiers du livre et de la lecture publique.**

IL EST DONC PROPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2121-22,
Après avoir entendu l'exposé des motifs précédents,

D'APPROUVER le bilan 2016 de la bibliothèque municipale Théodore Monod,

D'AUTORISER la transmission du bilan statistique complet à la Direction Générale des Médias et des Industries Culturelles du ministère de la culture (DGMIC) et à la Médiathèque Départementale

D'AUTORISER le Maire, ou son représentant habilité à cet effet, à prendre toutes dispositions et à signer ladite convention nécessaire pour l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur ROESCH à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Le Maire,



Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture le 7 juin 2017
et publication le 15 juin 2017